



Mesdames et Messieurs les
Conseillers municipaux

Saint Laurent du Pont, le 20 août 2026

Objet : Session ordinaire du conseil municipal du 26 août 2026 - 20 h 30

Commune de St Laurent du Pont – CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la prochaine session ordinaire du conseil municipal se tiendra :

Le mercredi 26 août 2026 à 20 h 30
Salle de réunion - 1^{er} étage Maison des Associations

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil,
2. Délibération relative à la détermination du nombre d'adjoints,
3. Election d'un nouvel Adjoint au Maire,
4. Indemnité du nouvel Adjoint,
5. Eclairage public au Carrefour des Martins RD 520,
6. Enfouissement BT et TEL au Carrefour des Martins RD 520,
7. Convention de participation financière aux frais de scolarité entre la Ville de Voiron et la Ville de Saint-Laurent-du-Pont,
8. Convention de reversement entre la Ville de Saint-Laurent-du-Pont et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse au titre de la compétence de l'Accueil du jeune enfant,
9. Adhésion au groupement de commandes Gaz du TE 38,
10. Création d'un poste au 1^{er} septembre 2026, modification du tableau des emplois.

Comptant sur la présence de chacun, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le MAIRE,

Céline BOURSIER.

